

---

**PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE (PAM)  
CENTRE RÉGIONAL MÉDITERRANÉEN POUR L'INTERVENTION D'URGENCE  
CONTRE LA POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE (REMPEC)**

---

Quinzième réunion des Correspondants du Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC)

REMPEC/WG.56/3/4  
12 mai 2023  
Original : anglais

Kappara, Malte, 13-15 juin 2023

**Point 3 de l'ordre du jour : Pollution illégale et accidentelle par les hydrocarbures et les SNPD des navires**

**Partage des données, suivi et communication de l'information**

Pour des raisons de coût et de protection de l'environnement, le tirage du présent document a été restreint. Il est aimablement demandé aux délégations d'apporter leur copie de ce document aux réunions et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

## **Note du Secrétariat**

Ce document dresse un bilan des avancées réalisées sur le plan du partage des données, du suivi et de la communication de l'information depuis la dernière réunion des Correspondants du REMPEC (en ligne, 31 mai - 2 juin 2021).

## Contexte

1 La quatorzième réunion des Correspondants du Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC) (en ligne, 31 mai - 2 juin 2021) avait passé en revue le document REMPEC/WG.51/9 qui dressait un bilan des avancées réalisées en matière de partage des données, de suivi et de communication de l'information depuis la 13<sup>e</sup> réunion des Correspondants du REMPEC (Malte, juin 2019).

## Plates-formes du REMPEC

2 Notant que le Centre n'avait reçu qu'un nombre restreint de rapports, révisions et mises à jour via les différents outils d'aide à la décision régionaux, la 14<sup>e</sup> réunion des Correspondants du REMPEC avait invité les Parties contractantes (PC) à :

- .1 mettre régulièrement à jour leur Profil de pays, le Système d'information géographique intégré méditerranéen pour l'évaluation du risque et la lutte contre la pollution marine (MEDGIS-MAR), ainsi que le système d'information du réseau méditerranéen d'agents chargés de l'application des lois relatives à la Convention MARPOL dans le cadre de la Convention de Barcelone (MENELAS) ;
- .2 utiliser l'outil d'aide à la décision en matière de gestion des déchets pour établir ou évaluer leur stratégie nationale de gestion des déchets d'hydrocarbures découlant d'une pollution marine accidentelle ; et
- .3 assurer la liaison avec les correspondants PAM respectifs pour contribuer à la révision de la Politique de gestion des données InfoMAP et envisager la meilleure façon de parvenir à un consensus sur les droits d'accès aux données nationales, en vue d'améliorer la qualité, la rapidité et l'efficacité du processus décisionnel en cas d'incident de pollution marine.

3 Au cours de la période considérée, le MEDGIS-MAR a été utilisé à différents niveaux afin de contribuer aux travaux du CAR/INFO sur le développement de la Plate-forme de gestion des connaissances qui représentera le point d'accès unique à l'ensemble des connaissances du PAM, ainsi qu'à la préparation du Rapport 2023 sur la qualité de la Méditerranée (QSR MED 2023).

4 Reconnaissant l'importance des bases de données et jeux de données MEDGIS-MAR et le besoin exprimé d'une mise à disposition de données et informations actualisées sur la plate-forme MEDGIS-MAR et dans les Profils des pays du REMPEC, l'implication des PC dans la maintenance et l'actualisation de ces bases de données apparaît cruciale. Dans ce contexte, le Secrétariat propose de :

- .1 convenir de l'approche à adopter pour une mise à jour périodique via des enquêtes en ligne permettant aux PC de faire un retour d'informations sur leur dernière mise à jour des deux bases de données ; et
- .2 encourager les PC à contribuer à ce travail qui est également bénéfique pour leurs communications d'informations à l'Organisation maritime internationale (OMI) et via le système de rapports de la Convention de Barcelone (BCRS).

5 Le MEDGIS-MAR reste la source unique d'informations fournies par les PC et le REMPEC concernant les accidents en Méditerranée avec sa fonction « Accidents ». Cette dernière constitue également la source d'informations concernant les déversements d'hydrocarbures et de SNPD dans la région.

6 Si les résultats obtenus concernant les déversements sont jugés satisfaisants, ces données n'en restent pas moins limitées et ne sont pas représentatives des cas de pollution aiguë, de déversements

provenant de navires sous le seuil de 50 m<sup>3</sup> et de ceux provenant d'autres sources que les navires. À cet égard, le Secrétariat propose de :

- .1 créer une nouvelle couche sur la plate-forme MEDGIS-MAR intitulée « Déversements en Méditerranée » sur une période de test, qui déboucherait sur une première évaluation en vue de MEDEXPOL 2024 sur le partage des données, le suivi et la communication de l'information ; et
- .2 développer un rapport d'évaluation sur les manières de faire progresser la communication de l'information concernant les déversements en Méditerranée via la plate-forme MEDGIS-MAR, pour approbation par la prochaine réunion des Correspondants du REMPEC.

7 L'Outil de gestion des déchets a été conçu par le REMPEC pour aider les PC dans la préparation d'un Plan de gestion des déchets issus de déversements d'hydrocarbures (PGDPH) complet et opérationnel. Concernant le volet Préparation, il prévoit le développement d'un PGDPH ; pour l'aspect Lutte, il s'agit de guider dans le choix du traitement le plus adapté (REMPEC/WG.45/8). Cet outil a été présenté à l'occasion d'un atelier national chez l'une des PC en mars 2022, au cours duquel les participants ont souligné la nécessité d'améliorer sa visibilité et d'élargir son utilisation par les PC. À cet égard, le Secrétariat propose de :

- .1 intégrer les procédures PGDPH susmentionnées dans leurs systèmes nationaux, bilatéraux et multilatéraux dédiés à la préparation et à la lutte contre la pollution marine ;
- .2 inclure l'utilisation de l'outil dans les scénarios d'exercices et de simulations ;
- .3 examiner la faisabilité de maintenir l'utilisation d'identifiants de connexion individuels pour permettre la saisie de leurs informations nationales dans l'application afin d'alimenter toutes les sections possibles du PGDPH ; et
- .4 convenir du chargement du PGDPH final sur les Profils des pays correspondants sur le site Web du REMPEC.

### **Système commun de communication d'urgence en Méditerranée**

8 Le Secrétariat a présenté la possible voie à suivre pour la mise en place du Système commun de communication d'urgence en Méditerranée, tel qu'exposé dans le document REMPEC/WG.51/9/2.

9 La 14<sup>e</sup> réunion des Correspondants du REMPEC avait convenu de l'utilisation du Système commun de communication et d'information d'urgence pour la pollution marine (CECIS MP) par toutes les PC comme Système commun de communication d'urgence en Méditerranée pour les demandes et propositions d'assistance, ainsi que de son ensemble de fonctionnalités dans le but de faciliter l'accès à cette référence pour les Correspondants du REMPEC, d'établir une procédure de notification et de demande d'assistance commune, d'interconnecter ses bases de données aux Profils des pays du REMPEC et à la base de données des équipements MEDGIS-MAR.

10 Pour faire avancer le déploiement du Système commun de communication d'urgence en Méditerranée, la 14<sup>e</sup> réunion des Correspondants du REMPEC avait demandé au Secrétariat de faire la liaison avec la Commission européenne (CE) afin de mettre en œuvre les adaptations convenues susmentionnées et de poursuivre l'examen, en consultation avec les PC à la Convention de Barcelone, des processus de rationalisation de la communication, et avait confié au MTWG la tâche d'assister le Secrétariat dans cette procédure.

11 Considérant que, suite au lancement par la CE du projet de renouvellement et de mise à niveau du CECIS MP devant s'achever fin 2023, les avancements dans la mise en place du Système

commun de communication d'urgence en Méditerranée sont actuellement suspendus et devraient être relancés en 2024, le Secrétariat de poursuivre le travail engagé avec la CE.

### **Manuel sur les mécanismes nationaux pour la mobilisation d'équipements d'intervention et d'experts en cas d'urgence**

12 Le Secrétariat a introduit le modèle commun du Manuel sur les mécanismes nationaux pour la mobilisation d'équipements d'intervention et d'experts en cas d'urgence (le Modèle) tel qu'exposé dans le document REMPEC/WG.51/9/3 préparé dans le contexte du projet West MOPoCo.

13 Des délégations des pays de la Méditerranée occidentale ayant bénéficié du projet West MOPoCo ont partagé leur expérience de l'utilisation du Modèle et reconnu qu'il facilitait le recueil d'informations et leur mise à jour régulière concernant les équipements d'intervention, et que le Manuel sur les mécanismes nationaux pour la mobilisation d'équipements d'intervention et d'experts en cas d'urgence en résultant (le Manuel) permettait un accès immédiat aux informations pertinentes sur les équipements d'intervention disponibles au niveau national ainsi que sur les mécanismes d'assistance via d'autres canaux en cas d'urgence. Dans ce cadre, les Profils des pays du REMPEC ont été passés en revue et actualisés par l'Algérie, l'Espagne, la France, l'Italie, Malte, le Maroc et la Tunisie, ainsi que Monaco, avec leurs listes respectives d'équipements d'intervention et d'experts sur MEDGIS-MAR.

14 Suite à ces interventions, la 14<sup>e</sup> réunion des Correspondants du REMPEC a convenu de l'utilisation du Modèle par l'ensemble des PC pour la préparation de leurs propres Manuels, tel que prévu dans l'Appendice du document REMPEC/WG.51/9/3, et a demandé au Secrétariat d'apporter les modifications nécessaires au Modèle pour le rendre plus convivial.

15 Conformément aux recommandations de la 14<sup>e</sup> réunion des Correspondants du REMPEC, tel que détaillé au paragraphe 62.2 du document susmentionné, le Secrétariat a apporté les modifications suivantes au Modèle :

- .1 résumé des paragraphes introductifs des tableaux des parties 1 et 2 du Modèle ;
- .2 adaptation du format des tableaux pour qu'ils correspondent aux bases de données MEDGIS-MAR et aux Profils des pays, au regard des conclusions des discussions sur le Système commun de communication d'urgence en Méditerranée, présenté dans le document REMPEC/WG.51/9/2 ;
- .3 mise à jour de l'insertion des liens vers ces bases de données dans le Modèle ; et
- .4 remplacement du tableau indicatif des équipements d'intervention figurant en annexe du Modèle par une liste des équipements d'intervention et du domaine d'expertise.

16 Au regard des commentaires exprimés par les pays bénéficiaires sur l'expérience positive tirée de l'utilisation du Modèle et de la recommandation de la 14<sup>e</sup> réunion des Correspondants du REMPEC invitant le Secrétariat à soumettre, tous les deux ans et à l'ensemble des États côtiers méditerranéens, un Manuel pré-renseigné, accompagné d'autres formulaires pertinents, afin de soutenir les PC dans leurs obligations de rapports, le Secrétariat propose de :

- .1 valider la version révisée du Modèle de 'Manuel sur les mécanismes nationaux pour la mobilisation d'équipements d'intervention et d'experts en cas d'urgence' (Version 2023), fournie en Annexe 1 du présent document ;
- .2 demander aux PC de :
  - i. remplir le Modèle (2023) ;
  - ii. mettre à jour les informations fournies directement sur la plate-forme MEDGIS-

MAR et la page des Profils des pays sur le site Web du REMPEC, ou bien en modifiant les derniers formulaires pré-remplis ;

- iii. faire remonter au Secrétariat toute suggestion visant à améliorer le Modèle de Manuel (2023), à faciliter son utilisation et à fournir des liens directs avec d'autres bases de données en lien avec les équipements d'intervention ; et
- iv. accepter de charger la dernière version du Manuel sur le Profil des pays correspondant sur le site Web du REMPEC.

### **Compte rendu sur la mise en œuvre des Protocoles**

17 La 14<sup>e</sup> réunion des Correspondants du REMPEC avait demandé aux PC de :

- .1 soumettre leurs rapports annuels à l'Organisation maritime internationale (OMI) au plus tard le 31 décembre de chaque année, en suivant le format de déclaration révisé présenté dans la circulaire MEPC/Circ.318 pour les Parties à la Convention MARPOL ; et
- .2 assurer la liaison avec les correspondants respectifs du PAM aux fins d'établissement d'un rapport sur la mise en œuvre du Protocole Prévention et situations critiques de 2002, par l'intermédiaire du système de rapports de la Convention de Barcelone (BCRS).

18 Au cours de la période considérée, le Centre a évalué les rapports préparés par les PC sur la mise en œuvre du Protocole Prévention et Situation Critique de 2002 et du Protocole Offshore pour l'exercice biennal 2020-2021. Les premiers résultats de l'évaluation communiqués en ligne, actuellement en cours, ont montré une augmentation du nombre de PC ayant préparé leurs rapports respectifs. La numérisation des rapports à travers le Système de Rapports de la Convention de Barcelone (BCRS) a en effet permis de noter les réalisations détaillées et les progrès de plusieurs objectifs des Protocoles par les Parties contractantes. Cependant, des décalages existent entre les informations sur les aspects opérationnels et incidents et celles disponibles sur le Profil Pays et les bases de données « accidents » et « équipements » de MEDGIS-MAR censées être mises à jour par les PC et utilisées à plusieurs fins dont ledit développement de rapports.

19 Dans ce contexte, le Secrétariat rappelle les propositions des paragraphes précédents du présent rapport et propose d'encourager les Parties contractantes à tenir à jour ces sources d'information afin de faciliter leurs rapports périodiques.

### **Fiches Guides de l'IMAP révisées pour les Indicateurs Communs 6 et 19**

20 Dans le cadre de la décision IG.22/7 relative au Programme de surveillance et d'évaluation intégrées de la mer et des côtes méditerranéennes et Critères d'évaluation connexes (IMAP), adopté par la COP 19 (Athènes, Grèce, février 2016), le Secrétariat a présenté un aperçu sur les Fiches Guides de l'IMAP révisées : Indicateurs Communs (IC) 6 et 19, telles que présentées dans le document REMPEC/WG.51/9/1.

21 Après discussion sur ces Fiches Guides révisées, la 14<sup>e</sup> réunion des Correspondants du REMPEC avait demandé au Secrétariat de coordonner la finalisation des Fiches descriptives d'orientation pour les IC 6 et 19.

22 Afin de compléter et maintenir le Système d'information de l'IMAP avec l'ensemble des Indicateurs communs de l'IMAP implémentés pour que les PC puissent charger leurs données de suivi, le Secrétariat a procédé, pour la période considérée, à :

- .1 l'examen du Descripteur 8 (D08C04, Rapport 2018) de la Directive-cadre Stratégie pour le milieu marin (DCSMM), tel qu'exposé dans le document

REMPEC/WG.56/INF.6, pour garantir l'alignement de l'IC 19 de l'IMAP, dans le but de formuler des recommandations pour la définition des normes de données et dictionnaires de données de l'IC 19 de l'IMAP ; et

- .2 la révision du projet de Critères de données et Dictionnaires de données de l'IC 19 de l'IMAP, en coordination avec le CAR/INFO, intégrant de plus amples détails par rapport au modèle d'origine, notamment un lien vers le suivi d'autres IC relatifs aux habitats et aux biotes, tel que présenté dans l'**Annexe 2** du présent document.

23 Le REMPEC a également rédigé le projet de version finale de l'IC 19 de l'IMAP illustrant les résultats provisoires de l'évaluation BEE liée, en vue de sa prise en compte pour le Rapport 2023 sur la qualité de la Méditerranée. Pour procéder à cette évaluation, différents jeux de données relatifs aux déversements d'hydrocarbures et d'autres substances ont été pris en considération. L'évaluation a également étudié la fréquence des déversements sur la période 2018-2021 et son évolution dans le temps (par rapport à la précédente période d'évaluation 2013-2017), ainsi que les sous-régions et les sous-divisions identifiées en mer Méditerranée.

24 Dans ce contexte, le Secrétariat propose de:

- .1 inviter les PC de fournir des données en utilisant les DS et DD pour l'IC 19 de l'IMAP révisés, tels que mis à jour par le CAR/INFO, selon les critères établis pour les déversements d'hydrocarbures et de SNPD comme précisés dans l'**Annexe 2** du présent document ; et
- .2 valider la proposition de version finale de l'IC 19 de l'IMAP, tel que présentée en **Annexe 3** du présent document.

25 Le Secrétariat a également contribué à la préparation du rapport QSR MED 2023 en fournissant certains éléments de la proposition de version finale de l'IC 19 de l'IMAP dans le chapitre Biodiversité/ Littoral et Hydrographie/Pollution et déchets marins, tel qu'exposé dans le document REMPEC/WG.56/INF.7. Ces éléments ont été soumis pour considération à la réunion intégrée des CORMONs (Grèce, fin juin 2023).

#### **Actions requises des participants à la réunion**

26 **Les participants à la réunion sont invités à :**

- .1 **prendre note** des informations fournies dans ce document ; et
- .2 les **commenter** si besoin ; et
- .3 **examiner** les propositions formulées par le Secrétariat, telles que reproduites dans les paragraphes 4, 6, 7, 11, 16, 19 et 24 du présent document.

\*\*\*\*



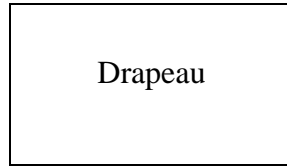


**Annexe 1**

**Modèle commun du 'Manuel sur les mécanismes nationaux pour la mobilisation d'équipements d'intervention et d'experts en cas d'urgence' (Version 2023)**



[Pays]



**Système national de préparation et de lutte contre les évènements de pollution marine**

**Matériel de lutte**

\*\*\*

**MODELE COMMUN DU  
MANUEL LES MECANISMES NATIONAUX POUR LA MOBILISATION  
D'EQUIPMENTS D'INTERVENTION ET D'EXPERTS EN CAS D'URGENCE'**  
(Version 2023)

\*\*\*

Version ... / .... / ...

# Manuel sur les mécanismes nationaux pour la mobilisation d'équipements d'intervention et d'experts en cas d'urgence

## Introduction

Les événements de pollution marine ont mis en lumière l'importance d'une bonne préparation, la nécessité d'une intervention rapide et efficace, ainsi que l'importance de l'assistance mutuelle et la coopération. La Convention internationale sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de pollution par les hydrocarbures (OPRC 1990) et son protocole OPRC-HNS (2000) fournissent un cadre international pour la préparation à la lutte et la lutte contre la pollution marine, et la coopération (Recherche-développement et coopération technique).

Les Parties Contractantes à la Convention internationale sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de pollution par les hydrocarbures (OPRC 1990) et son protocole OPRC-HNS (2000) doivent, entre autres, mettre en place des mesures pour lutter contre les événements de pollution, au niveau national et en coopération avec d'autres pays en cas de besoin. Selon le paragraphe 2.a de l'article 6 de la Convention OPRC 1990 : « Chaque Partie, dans la mesure de ses moyens, soit individuellement soit dans le cadre d'une coopération bilatérale ou multilatérale et, le cas échéant, en coopération avec les industries pétrolière et maritime, les autorités portuaires et les autres entités appropriées, met en place : une quantité minimale de matériel de lutte contre les déversements d'hydrocarbures disposée préalablement et appropriée au risque encouru et des programmes relatifs à l'emploi de ce matériel. » Toutefois, la Convention ne propose cependant pas de définition d'un standard minimum ou d'une méthodologie appropriée à suivre pour déterminer, au cas par cas, le niveau minimum d'équipement. Le présent Manuel vise à faciliter la mise en œuvre adéquate de cette exigence par les Parties Contractantes.

Au niveau régional, le Protocole relatif à la coopération en matière de prévention de la pollution par les navires et, en de situation critique, de lutte contre la pollution de la mer Méditerranée (Protocole de 2002 Prévention et situations critiques) stipule dans son article 4 Plans d'urgence et autres moyens visant à prévenir et à combattre les événements de pollution : " Les Parties s'efforcent de maintenir et de promouvoir, soit individuellement, soit par le biais d'une coopération bilatérale ou multilatérale, des plans d'urgence et d'autres moyens de prévention et de lutte contre les incidents de pollution. Ces moyens comprennent notamment les équipements, les navires, les aéronefs et les personnels nécessaires aux opérations en cas de situation critique...».

La quatorzième réunion des correspondants du REMPEC, en ligne du 31 mai au 2 juin 2021 a approuvé l'utilisation par les Parties Contractantes le Modèle commun pour l'élaboration du « **Manuel sur les mécanismes nationaux pour la mobilisation d'équipements d'intervention et d'experts en cas d'urgence** » (le Manuel). Le manuel permet de fournir aux autorités nationales compétentes une image précise du matériel de lutte pré-positionné à travers la liste des capacités en équipements propres aux Etats, soit individuellement soit à travers de coopération bilatérale ou multilatérale.

La période de révision du Manuel est de deux ans, conformément à la procédure de rapports de la Convention de Barcelone. Les parties contractantes doivent diffuser les informations relatives aux équipements d'intervention aux autres parties et au Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC) afin de mettre à jour leur Profil Pays (cadre juridique et institutionnel) et la base de données MEDGIS-MAR (inventaire des équipements d'intervention). Ce manuel vise donc également à encourager les autorités nationales compétentes à respecter leurs obligations au titre du Protocole de prévention et d'urgence de 2002 à la Convention de Barcelone.

**PARTIE I**  
**INFORMATION SUR LE PAYS**

**Introduction**

Rédiger un paragraphe d'introduction donnant une vue d'ensemble sur le commerce et les routes maritimes de transport du pétrole, les industries et les infrastructures pétrolières côtières, l'activité offshore et d'autre part la sensibilité et la vulnérabilité des intérêts environnementaux et économiques côtiers (max. une page).

**Tableau 1 Détails Pays**

Details Pays	Source
Capitale	<a href="#">Profils des Pays</a>
Langue officielle	<a href="#">Profils des Pays</a>
Longueur cote (km):	<a href="#">Profils des Pays</a>

**Tableau 2 Données Générales sur le trafic**

Données Générales sur le trafic	Source
Données générales sur le trafic, Commerce et routes maritimes du pétrole, Industrie et infrastructures pétrolières côtières	<a href="#">Profils des Pays</a> <i>complété par des données d'autres ressources</i>
Ports et havres	<a href="#">MEDGIS-MAR</a>
Compagnies pétrolières et gazières avec leurs emplacements, leurs installations, leurs coordonnées et la liste des équipements et du stockage	<a href="#">MEDGIS-MAR</a>
Accord existant au niveau national avec les compagnies pétrolières et gazières pour la mobilisation d'équipements d'intervention, d'experts ou la fourniture de données ?	<a href="#">MEDGIS-MAR complété par des données d'autres ressources</a>

**Table 3 Cartes de sensibilité et de réponse**

Sensitivity and response maps	Source
Avez-vous une étude de risque ?	Lien a l'étude si disponible
Avez-vous une carte de sensibilité ?	<i>Si oui, document SIG ou papier ?</i> <i>Ajouter un lien ou des détails</i>

Avez-vous un plan de réponse géographique ?	Liste
Avez-vous des plans de déploiement/configuration des barrages	<a href="#">Ajouter lien ou details</a>

**Tableau 4 Carte du pays illustrant les données précédentes**

Carte du pays	
<a href="#">Ajouter carte</a>	Légende Ports Installations de manutention d'hydrocarbures Structures offshore Raffineries côtières Zones marines et côtières sensibles et protégées DST, etc.

**PART II**  
**MISE EN ŒUVRE DE LA COMPOSANTE MATERIEL D'INTERVENTION DU SYSTEME NATIONAL DE**  
**PREPARATION ET DE LUTTE**

**2.1 Le Plan d'Urgence National**

Nom	<a href="#">Profils des Pays</a>
Lien au texte	<i>Si disponible</i>
Langue officielle / Autre langue	<a href="#">Profils des Pays</a>
Date adoption and texte d'adoption	<a href="#">Profils des Pays</a>
Date de la revision	<a href="#">Profils des Pays</a>
Liste des pièces connexes : annexes, manuel de procédure fournissant des informations complémentaires, précisions ou listes	<a href="#">Profils des Pays complétés par des données d'autres ressources</a>

**2.1.2 Parties opérationnelles du PNU**

Accords et conventions internationales en vigueur en matière de préparation et de lutte contre les pollutions chimiques et par hydrocarbures	<i>Liste</i>	
Plans nationaux et multilatéraux (le cas échéant) comprenant des règles d'emploi d'agents de traitement (dispersants chimiques, agents nettoyant, agents de bio remédiation, agents repousseurs, etc.) et stratégies (i.e. brûlages <i>in-situ</i> ) pour la lutte contre les déversements :	<i>Liste</i>	
Le plan d'urgence comprend-il des procédures de coopération et de mobilisation d'urgence (équipement, services d'experts, personnel ...) avec des autorités régionales/locales/portuaires ?	<i>Si oui, détailler</i>	<i>Non</i>
Le plan d'urgence comprend-il des procédures de coopération et de mobilisation d'urgence (équipement, services d'experts, personnel ...) avec des universités/centres de recherche etc. ?	<i>Si oui, détailler</i>	<i>Non</i>
Le plan d'urgence comprend-il des procédures de coopération et de mobilisation d'urgence (équipement, services d'experts, personnel ...) avec l'industrie/secteur privé (compagnies pétrolières et gazières, armateurs, entreprises de lutte contre les pollutions et de nettoyage etc.) ?	<i>Si oui, détailler</i>	<i>Non</i>
Le plan d'urgence comprend-il des procédures de coopération et de mobilisation d'urgence (équipement, services d'experts, personnel ...) avec des bénévoles/pêcheurs/ONGs etc. ?	<i>Si oui, détailler</i>	<i>Non</i>
Plan de gestion des déchets pour la lutte contre les hydrocarbures et les SNPD en vigueur :	<i>Référence</i>	
Procédures et responsabilités assignées pour la communication avec les médias et l'information du public et pour la fonction de liaison avec les	<i>Référence</i>	

autres autorités ou services du gouvernement durant une opération de lutte antipollution.	
Procédures de restauration et surveillance post-déversement	<i>Référence</i>
Fond d'urgence disponible permettant une intervention immédiate	<i>Référence</i>
Aspects juridiques du prélèvement d'échantillons/du recueil de preuves, de la prise de déclarations et des mécanismes/procédures de règlement des différends et des réclamations en place	<i>Référence</i>

### 2.3 Interventions relatives à la faune sauvage mazoutée

Sont-elles incluses dans le plan d'urgence national ?	
Espèces marines et côtières menacées et en voie de disparition :	<i>Liste</i>
Intervenants pour la faune sauvage :	<i>Nom, Institution, adresse, coordonnées</i>
Infrastructures permanentes :	<i>Sites</i>
Equipement spécialisé :	<i>Emplacement des sites, types, temps de mobilisation</i>

### 2.4 Autorités nationales compétentes

Autorité nationale compétente (terminologie OMI/OPRC) ou Autorité chargée de la mise en œuvre du plan d'urgence national	<i>Nom, Institution, adresse, coordonnées</i>
Autorités désignées pour gérer et superviser la sécurité et la sûreté des sites au cours d'une intervention en cas de déversements d'hydrocarbures et de SNPD en mer	<i>Nom, Institution, adresse, coordonnées</i>
Autorités désignées pour gérer et superviser l'intervention en cas de déversements d'hydrocarbures et de SNPD en mer	<i>Nom, Institution, adresse, coordonnées</i>
Autorités désignées pour gérer et superviser l'intervention en cas de déversements d'hydrocarbures et de SNPD à terre	<i>Nom, Institution, adresse, coordonnées</i>
Autorité habilitée à agir au nom de l'Etat pour demander une assistance ou pour décider de fournir l'assistance demandée	<i>Nom, Institution, adresse, coordonnées</i>
Correspondants gouvernementaux du REMPEC :	<i>Nom, Institution, adresse, coordonnées</i>
Correspondants Prévention du REMPEC :	<i>Nom, Institution, adresse, coordonnées</i>
Correspondants OPRC du REMPEC :	



**2.5 Reproduire les chapitres et articles, ou extraits, du plan traitant du matériel de lutte présentant une vue d'ensemble des aspects légaux et financiers liés à ce matériel (max deux pages)**

**ART III**  
**MOBILISATION DE LA RESPONSE**

### 3. 1 Echelon national

#### Introduction

La partie III du manuel fournit des informations pertinentes pour la mobilisation de matériel d'intervention approprié à la lutte contre les déversements par hydrocarbures. Elle fournit des détails à propos de : l'emplacement, la propriété, le ou les institutions et personnes à contacter etc. Elle fournit également des informations supplémentaires sur la logistique nécessaire pour la manipulation et le transport de cet équipement ainsi que les coûts, les liens vers les inventaires et les types.

#### 3.1.1. Mobilisation des équipements d'intervention

Aperçu des stocks de différentes entités publiques ainsi que les industries pétrolières et de transport maritime, autorités portuaires et autres entités possédant des stocks d'équipement d'intervention. Les obligations, devoirs et règles qui s'appliquent à ces entités en ce qui concerne l'équipement (max 2 pages).

*Tableau 1 Matériel d'intervention (moyens propres du gouvernement, des opérateurs ou contractualisés)*

Ce tableau fournit des détails sur les procédures d'identification, de localisation et de mobilisation de matériel possédé par différentes entités (voire liste indicative en Annexe I) (A compléter le plus en détail possible. L'Annexe I peut aider à identifier les différents types et catégories de matériel).

Equipement (moyens propres ou contractés)		
Systèmes de suivi et de prévision des mouvements des nappes et des conditions environnementales disponibles		Liste
Opérations de lutte en mer	Aéronefs d'observation aérienne	<i>Pour chaque catégorie:</i> <i>Emplacement:</i> <i>Quantité / longueur</i> <i>Propriétaire et coordonnées:</i> <i>Caractéristiques / Type /</i> <i>Délai de mobilisation:</i> <i>Dernière mise à jour:</i> <i>Liens:</i>
	Navires de surveillance et d'intervention	
	Matériel de confinement	
	Ecrémeurs et auxiliaires (pompes et blocs d'alimentation)	
	Capacité de stockage	
	Systèmes d'épandage de dispersants	
	Stocks de dispersants	

<b>Opérations de lutte à terre</b>	Aéronefs d'observation aérienne	
	Equipement de confinement/protection	
	Dispositifs de pompage: Ecrémeurs et auxiliaires (pompes et groupes électrogènes), systèmes aspirants, autres	
	Capacités de stockage	
	Matériel de nettoyage des plages (machines de tamisage etc. )	
	Systèmes de flushing et flooding :	
<b>Sites de traitement/décharge des déchets :</b>		<b>Emplacement:</b> <b>Propriétaire et coordonnées:</b> <b>Capacité de stockage:</b> <b>Type de traitement (incinération, décharges etc)</b>

### 3.1.2. Mobilisation de personnel

Le personnel désigne des membres des administrations publiques chargées de la lutte anti-pollution, des experts et des non-professionnels tels que bénévoles et ONGs.

Tableau 2 Mobilisation de personnel

Ce tableau contient des descriptions détaillées des procédures pour l'identification d'experts

<b>Personnel</b>		
<b>Equipes d'intervention:</b>	Administration/organismes publics impliqués dans la lutte en mer (observation aérienne, surveillance, intervention ...)	<i>Nom, institution, adresse, coordonnées de contact</i>
	Administration / organismes publics impliqués dans la lutte à terre (étude, nettoyage, gestion des déchets ...)	<i>Nom, institution, adresse, coordonnées de contact</i>
	Compagnies privées actives en mer ou à terre, prestataires nationaux :	<i>Nom, institution, adresse, coordonnées de contact</i>
	Autres: ONGs, bénévoles	<i>Nom, institution, adresse, coordonnées de contact</i>
<b>Personnel technique-scientifique:</b>	Experts dans le domaine de la lutte contre les déversements d'hydrocarbures/HNS en mer et à terre :	<i>Nom, institution, adresse, coordonnées de contact</i>
	Experts en matière de faune mazoutée (espèces d'oiseaux marins, reptiles marins, mammifères marins):	<i>Nom, institution, adresse, coordonnées de contact</i>

	Experts techniques pour l'utilisation du matériel, santé et sécurité:	<i>Nom, institution, adresse, coordonnées de contact</i>
	Experts ou labos pour l'étude d'impact environnementale et le suivi post-déversement :	<i>Nom, institution, adresse, coordonnées de contact</i>
	Autre	

Une liste de personnes formées existe-elle et est-elle régulièrement mise à jour? Pour les entités publiques, bénévoles ...

## 3.2 Mobilisation d'équipements et d'experts dans le cadre de l'assistance internationale

### Introduction

D'après l'article 7.1 de la Convention OPRC 1990: « Coopération internationale en matière de lutte contre la pollution », les Parties conviennent de coopérer, lorsque la gravité de l'évènement le justifie et à la demande de toute Partie touchée par cet évènement ou susceptible de l'être, en fonction de leurs moyens et de la disponibilité de ressources appropriées, de fournir des services de conseils, un appui technique et du matériel pour faire face à un évènement de pollution par les hydrocarbures.

D'après l'article 3 de la Décision 1313/2013/UE, le Mécanisme de protection civile de l'Union européenne vise à renforcer la coopération entre l'Union et les Etats membres et facilite la coordination dans le domaine de la protection civile afin d'améliorer l'efficacité des systèmes pour prévenir, préparer et répondre aux catastrophes naturelles ou d'origine humaine, y compris les pollutions marines. Le programme de travail de 2019 comprend le développement de plans régionaux transfrontaliers de réaction d'urgence aux catastrophes.

Le Protocole "prévention et situation critique" (2002) prévoit, dans son article 12.1 "Assistance", que « Toute Partie ayant besoin d'assistance pour faire face à un évènement de pollution peut demander, soit directement, soit par l'intermédiaire du Centre régional, le concours d'autres Parties, celles qui sont susceptibles d'être également affectées par la pollution étant sollicitées en premier lieu. Ce concours peut comporter notamment des conseils d'experts et la fourniture à la Partie concernée ou la mise à disposition de celle-ci du personnel spécialisé nécessaire, de produits, d'équipement et de moyens nautiques. Les Parties ainsi sollicitées font tous les efforts possibles pour apporter leur concours. »

Toute demande d'assistance est formulée d'une manière claire et précise, à l'aide des formulaires définis en Annexe 1 et 2. Elle contient une description détaillée du type d'assistance demandée et à quelle fin chaque personnel, matériel, produit et/ou tout autre moyen sera utilisé.

### 3.2.1 Autorité nationale chargée de la demande d'assistance

Aperçu de l'autorité habilitée à agir au nom de l'Etat pour demander une assistance ou pour décider de fournir l'assistance demandée comprenant les coordonnées de la personne en charge et les procédures en vigueur pour demander une assistance ([max une page](#)).

Tableau 3 Autorité en charge de la demande d'assistance

[Ajouter détails](#)

Autorité chargée de la demande d'assistance	
Autorité et personne responsable	<i>Coordonnées</i>
Mesures juridiques ou administratives douanières et migratoires pour faciliter le transport participant à la lutte et l'acheminement de personnel et matériel entre régions/zones	<i>Liste</i>

### 3.2.2. Cadre existant pour demander ou pour fournir une assistance au travers d'accords bilatéraux ou sous-régionaux

En cas d'évènement de pollution en mer, les Parties à la Convention de Barcelone peuvent demander une assistance aux autres Parties en matière de moyens et expertises, grâce à des accords bilatéraux ou multilatéraux en place, ou au travers du REMPEC.

Tableau 41 Accords sous-régionaux

Accords sous-régionaux	
Lister les procédures pour la coopération et la mobilisation de moyens (matériel, services d'experts, personnel ...) dans le cadre d'accords bilatéraux et sous-régionaux	<p><i>Description de l'accord</i></p> <p><i>Autorités compétentes/points de contact des autres Parties désignés pour fournir de l'assistance</i></p> <p><i>Ajouter ou se référer à tout document, formulaire etc. servant à faciliter la demande d'assistance</i></p> <p><i>Liste d'équipement</i></p>

### 3.2.3 Demande d'assistance via le REMPEC

Toute Partie touchée par une pollution marine peut solliciter le REMPEC par voie officielle ou bien en renseignant un Rapport de pollution (POLREP), Section III.

Le Centre peut envoyer des agents du REMPEC ou mobiliser l'Unité d'Assistance Méditerranéenne (UAM) afin de fournir aux autorités nationales des conseils et l'expertise technique dont elles pourraient avoir besoin pendant la phase initiale d'un évènement de pollution marine afin de décider des mesures à prendre.

Cette expertise technique peut comprendre une évaluation de la situation, afin d'adapter l'organisation nationale de la lutte aux circonstances de l'accident, des techniques et méthodes de lutte, des experts, de l'équipement et des produits qui peuvent être demandés à d'autres Parties ou à des organismes privés.

Tableau 5 Demande d'assistance via le REMPEC

Demande d'assistance via le REMPEC	
Liste des procédures	<p><i>Compléter ou ajouter une référence à tout document support, formulaire etc. pouvant faciliter la demande d'assistance</i></p> <p><i>Liste d'équipement</i></p>

### 3.2.4 Activation du Mécanisme de protection civile de l'UE

Le mécanisme de protection civile de l'Union (UCPM) couvre à la fois la protection civile et les urgences de pollution marine à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE. L'UCPM vise à renforcer la coopération et la coordination entre les États membres de l'UE et les États participants<sup>3</sup> et à améliorer la prévention, la préparation et la réaction aux catastrophes. Tout pays du monde, mais aussi les Nations unies et ses agences ou une organisation internationale compétente, peuvent faire appel à l'UCPM pour obtenir de l'aide en cas d'urgence qui dépasse les capacités de réaction nationales.

Une demande écrite d'assistance internationale doit être soumise par une autorité nationale responsable au Centre de coordination des interventions d'urgence (ERCC), qui agit 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. L'ERCC peut faciliter la mobilisation et le déploiement des capacités et de l'expertise des États membres de l'UE, des États participants et de l'Agence européenne pour la sécurité maritime (AESM) en matière de lutte contre la pollution. De plus amples informations sur l'UCPM et ses outils sont disponibles à l'adresse suivante [https://ec.europa.eu/echo/what/civil-protection\\_fr](https://ec.europa.eu/echo/what/civil-protection_fr).

### 3.2.5 Assistance de l'Agence européenne pour la sécurité maritime

L'Agence européenne pour la sécurité maritime (*European Maritime Safety Agency, EMSA*) a mis en place un réseau de navires mobilisables pour des opérations de récupération de pétrole en mer par le biais de contrats avec des exploitants de navires commerciaux, à la disposition des États membres et des pays voisins qui ont besoin de moyens supplémentaires pour la récupération de pétrole en mer.

Les autorités des États membres sont les principaux bénéficiaires de ce réseau de navires. Toutefois, le soutien peut être étendu à des pays tiers sur autorisation de l'EMSA/des États membres, sous la supervision de l'autorité nationale compétente, et selon des conditions clairement définies par avance.

Tableau 6 Demande d'assistance de l'EMSA

Assistance de l'EMSA - navires mobilisables pour des opérations de récupération de pétrole en mer	
Liste des procédures	<i>Compléter ou ajouter une référence à tout document support, formulaire etc. pouvant faciliter la demande navires de réserve pour la lutte contre les déversements d'hydrocarbures</i>

### 3.3 Mobilisation d'équipement fourni par des prestataires privés

#### Introduction

En cas d'incidents complexes qui pourraient nécessiter une mobilisation de plusieurs types de matériel de lutte différents qui pourraient être difficiles à mobiliser dans le cadre d'une assistance mutuelle, les pays peuvent demander les services de fournisseurs privés internationaux, qui peuvent fournir des services de préparation et d'intervention disponibles 24/7, 365 jours de l'année. Ces services sont reconnus par les organisations intergouvernementales et non-gouvernementales, entre autres par les FIPOL.

<sup>3</sup> Islande, Macédoine du Nord, Monténégro, Norvège, Serbie et Turquie.

### 3.3.1 Procédure nationale pour la mobilisation de matériel de lutte fournis par des prestataires privés

Les demandes de services par ces compagnies peuvent être placées au travers de procédures normales ou dans le contexte de circonstances exceptionnelles précisées dans le plan d'urgence national.

Tableau 7 Mobilisation d'équipement fourni par des prestataires privés

<i>Prestataires privés</i>		
Liste et coordonnées de prestataires privés potentiels	<i>Détails</i>	
Procédures de coopération et de mobilisation d'urgence (matériel, expertise, personnel ...) avec des fournisseurs privés internationaux ?	<i>Si oui, détailler</i>	<i>Non</i>



## ANNEXE

Liste indicative d'équipement basée sur l'Annexe II.4 du Guide méditerranéen de Coopération et d'Assistance mutuelle pour la réponse (Formulaire standard pour une demande d'équipements, de produits et de personnel spécialisé) et sur le Manuel de l'OMI sur la pollution par hydrocarbures, Section II.

### Equipements et produits

#### **Barrage**

Type	Spécifications (e.g. type de connexions <sup>4</sup> )	Quantité requise	Remarques
Barrage gonflable			
Barrage d'eaux de ballast			
Barrage extra côtier			
Barrage portuaire			
Barrage brûlage In-Situ			
Autre barrage			
Pompe			

#### **Sorbant**

Type	Quantité requise	Remarques
Feuilles ou boudins		
Rouleaux		
Coussins		
Barrages		
Echevaux		
Vrac d'hydrophobe		
Vrac liquide		
Autre type		

#### **Ecrémeur**

---

<sup>4</sup> ASTM, Universal type 1, Universal type 2, Us Navy, Hinge & Pin or NOFI

Type	Quantité requise	Remarques
Récupérateur oléophile à disques		
Récupérateur oléophile à cordes		
Récupérateur oléophile à tambours		
Récupérateur oléophile à brosses		
Récupérateur mécanique oléophile à bande transporteuse		
Récupérateur mécanique non oléophile à aspiration directe		
Récupérateur mécanique non oléophile à seuil		
Récupérateur mécanique non oléophile à bande transporteuse		
Récupérateur non oléophile à tambours		
Autre		

### Pompe

Type	Quantité requise	Remarques
Pompe seule		
Pompe avec injection d'eau		
Système de pompage sous-marin		
Pompe de transfert de cargaison		
Autre		

### Stockage

Type	Quantité requise	Remarques
Unités de stockage flottant (réservoirs)		
Unités de stockage flottant (bassin)		
"Big Bag" en bassin		
Conteneurs pliables à toit ouvert avec structure		
Réservoirs à coussins de récupération		
Autre		

### Dispersant / Agent de biorestauration

Type	Spécifications	Quantité requise	Remarques
Dispersants classiques (2 <sup>ème</sup> génération)			
Concentrés (3 <sup>ème</sup> génération)			
Agent de biorestauration			
Autre			

#### Type de système d'épandage des dispersants

Type	Quantité requise	Remarques
Systèmes d'épandage fixes pour hélicoptères		
Seau de pulvérisation indépendant		
Systèmes d'épandage de dispersants conventionnels pour bateau		
Systèmes d'épandage de dispersants classiques		
Systèmes d'épandage de dispersants concentrés pré-dilué		
Systèmes d'épandage de dispersants soignées		
Unités mobiles pour usage individuel		
Autre		

#### Type de support de pulvérisation

Type	Spécifications	Quantité requise	Remarques
Avion d'épandage agricole			
Avion d'épandages multi-moteurs			
Avion à module d'épandage (POD) intégré			
Système d'épandage autonome à grande capacité			
Autre			

#### Navire

Type	Quantité requise	Remarques
Navire d'intervention		
Navire de sauvetage		
Remorqueur		

Canot pneumatique		
Egmopol		
Navire polyvalent		
Navire d'approvisionnement offshore		
Autre		

### Aéronef

Type	Spécifications	Quantité requise	Remarques

### Equipement de Protection Personnel

Type	Spécifications s	Quantité requise	Remarques
Vêtement de protection			
Système de protection respiratoire			
Equipement de plongée spécialisée			
Autre			

### Autres Systèmes

Type	Spécifications	Quantité requise	Remarques
Système de positionnement sous-marin			
Système de récupération sous-marin			
Système d'application de dispersant sous-marin			
Système de capsulage de puits			
Autre			

### Personnel spécialisé

Type	Domaine de compétences	Quantité requise	Remarques
Experts	Sauvetage		
	Plongée		
	Architecte naval		

	Hygiène et Sécurité		
	Produits chimiques		
	Lutte contre le feu		
Tâches	Domaine de compétences		
Superviseurs	Nettoyage de littoral		
Chef d'équipe			
Coordonnateur sur place	Produits chimiques		
Equipe de lutte	Lutte contre le feu		



**Annexe 2**

**Critères de données et Dictionnaires de données révisés pour IMAF CI 19**





## **Note accompagnant la version révisée du Critère de données (DS) et Dictionnaire de données (DD)**

1 La révision proposée des Critère de données (DS) et Dictionnaire de données (DD) pour l'Indicateur Commun 19 (CI 19) est fournie sous forme de feuilles de calcul Excel, reproduites ci-après en version PDF, où les modifications proposées sont introduites.

2 Dans cette proposition, les changements ont été indiqués uniquement dans les quatre feuilles de calcul Excel liées à la DD, à savoir : DD\_Stations, DD\_OnBoard\_Oil, DD\_OnShoreOil, DD\_OnBoard\_HNS, la DD Impact est reproduite sans aucune modification. **Les feuilles de calcul Excel DS correspondantes seront mises à jour en conséquence.**

3 Les changements proposés comprennent :

- .1 changements dans DD uniquement (reformulation d'enregistrements déjà présents ; et
- .2 modifications de DS&DD (identification des enregistrements supplémentaires avec leur définition).

4 Dans chacune des quatre feuilles de calcul Excel indiquée ci-dessus, une colonne a été ajoutée (comme dernière colonne), intitulée « Modifications proposées ». En outre, le cas échéant, des lignes supplémentaires ont été ajoutées (pour les enregistrements proposés supplémentaires).

5 Les modifications proposées dans les feuilles de calcul Excel **DD\_Stations** et **DD\_OnBoardOil** sont issues de l'analyse des documents relatifs à la DCSMM. Les deux fiches ont été vérifiées afin de s'assurer de la disponibilité de tous les éléments essentiels pour évaluer si la surveillance des impacts doit être déclenchée (voir propositions de déclenchement de la surveillance des impacts d'un déversement, réf. Rapport de revue des bonnes pratiques du Descripteur 08 de la DCSMM).

6 Les modifications proposées dans les feuilles de calcul Excel **DD\_OnBoardHNS** visent à aligner les éléments essentiels pour le développement de rapport avec ceux indiqués pour le pétrole. Les modifications proposées visent également à fournir des éléments essentiels pour évaluer si la surveillance des impacts doit être déclenchée ou non (voir les propositions de déclenchement de la surveillance des impacts des déversements, réf. Rapport de revue des meilleures pratiques du Descripteur 08 de la DCSMM).

7 Les propositions de modification dans la feuille de calcul Excel **DD\_OnShore\_Oil** sont issues de l'analyse de quelques cas de surveillance de l'impact des déversements disponibles en Méditerranée et d'autres documents de référence (par exemple de l'ITOPF, PREMIAM) ainsi que de la littérature scientifique. L'avis d'experts a été pris en compte afin de fournir un compromis raisonnable entre la complexité de la surveillance des impacts écologiques en mer et la faisabilité technique/économique.

8 Les liens avec les indicateurs IMAP ont été indiqués là où cela est pertinent.

9 Le DS&DD révisé ne peut à lui seul fournir une orientation complète aux pays sur la manière d'opérer en cas de besoin de surveillance de l'impact environnemental d'un déversement. Ils doivent être complétés par des indications sur les caractéristiques spatiales et temporelles du programme de surveillance : nombre et emplacement des stations d'échantillonnage, suggestions sur le nombre d'échantillons à collecter (réplique, profondeurs d'échantillonnage, etc.), indications sur la durée prévue des programmes de surveillance pour les différentes matrices environnementales. Ces éléments pourraient être fournis dans une version révisée de la Fiche Guide des cet indicateur 19, ou dans d'autres documents ad hoc d'appui à préparer.

\*\*\*\*\*



## **DD Stations**



Field	Description (EN)	Description (FR)	List of values	Remarks
CountryCode	Enter member country code as ISO two digits, for example "IT" for Italy.	Entrez le code ISO à deux chiffres du pays membre, par exemple "IT" pour l'Italie		
NationalStationID	Station Identification code as reference point or centroid of the impacted area	Code d'identification de la station comme point de référence ou centroïde de la zone affecté		
StationName	Station name as reference point or centroid of the impacted area	Nom de la station comme point de référence ou centroïde de la zone impactée		
Region	Administrative subdivision of first level which the station belongs to (according to the country subdivision)	Subdivision administrative de premier niveau à laquelle la station appartient (selon la sous-division par pays)		
Latitude	Latitude in the WGS84 decimal degrees reference system of centroid or reference point of the impacted area with at least 5 digits (xx.xxxxx).	Latitude dans le système de référence en degrés décimaux WGS84 du centroïde ou du point de référence dans la zone affecté avec au moins 5 chiffres (xx.xxxxx).		
Longitude	Longitude in the reference system WGS84 decimal degrees of centroid or reference point of the impacted area with at least 5 digits (xx.xxxxx) Use negative values for coordinates west of the Greenwich Meridian (0°).	Longitude dans le système de référence WGS84 degrés décimaux du centre de gravité ou du point de référence dans la zone affecté avec au moins 5 chiffres (xx.xxxxx) Utilisez des valeurs négatives pour les coordonnées à l'ouest du méridien de Greenwich (0°).		
ClosestCoast	Station distance from the coast in km	Indiquer en km la distance de la station à partir de la côte		
IncidentID	POLREP database identification number if identifiable	Numéro d'identification de la base de données POLREP si identifiable		
IMO_number	If identifiable, please specify IMO Ship Identification Number	Si identifiable, veuillez spécifier le numéro d'identification du navire de l'OMI		
Ship_name	In case of incident, specify the ship name	En cas d'incident, précisez le nom du navire		
IncidentType	Specify the type of incident. Enter one value of the list	Précisez le type d'incident. Entrez une valeur de la liste	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 = Blowout</li> <li>2 = Grounding</li> <li>3 = Collision</li> <li>4 = Oil or gas slick</li> <li>5 = Offshore platform</li> <li>6 = Fire or Explosion</li> <li>7 = Engine or machinery breakdown</li> <li>8 = Cargo transfer failure</li> <li>9 = Contact</li> <li>10 = Hull structural failure</li> <li>11 = Installation structural failure</li> <li>12 = Other</li> <li>13 = None</li> </ul>	
SensitiveArea	Name of sensitive areas close to the identified area, if present. Sensitive areas include (non-exhaustive list): Marine Protected Areas, national and sub-national coastal and marine parks, EU Natura 2000 sites, SPAMI, Ramsar sites, Fishery Restricted Areas (ex GFCM), areas of importance for sensitive species like birds, cetaceans and sea mammals in general (IBA, CCH, IMMA, etc.)	Nom des zones sensibles, des aires marines protégées, etc. fermées à la zone identifiée, le cas échéant		
SensitiveAreaDistance	Distance from the identified sensitive areas in km			
EconomicAreaTypology	Identification of sensitive areas relevant for maritime economic activities. Enter one value of the list		<ul style="list-style-type: none"> <li>AP = Aquaculture plan</li> <li>PT = Ports</li> <li>M = Marinas</li> <li>FH = Fishing harbours</li> <li>IS = Industrial seawater intakes</li> </ul>	
EconomicAreaDistance	Distance from the identified sensitive areas relevant for maritime activities in km			
Remarks	Please include any additional comment that you find important and of relevance	Veuillez inclure tout commentaire supplémentaire que vous jugez important et pertinent.		



**DD On-board Oil**





Field	Description (EN)	Description (FR)	List of values	Liste des valeurs	Remarks
CountryCode	Enter member country code as ISO two digits, for example "IT" for Italy.	Entrez le code ISO à deux chiffres du pays membre, par exemple "IT" pour l'Italie			
NationalStationID	Station Identification code as reference point or centroid of the impacted area	Code d'identification de la station comme point de référence ou centroïde de la zone touchée			
IncidentID	POLREP database identification number if identifiable	Numéro d'identification de la base de données POLREP si identifiable			
IMO_number	If identifiable, please specify IMO Ship Identification Number	Si identifiable, veuillez spécifier le numéro d'identification du navire de l'OMI			
Ship_name	In case of incident, specify the ship name	En cas d'incident, précisez le nom du navire			
IDSurvey	Survey code	Code d'étude			
Year	Year of sampling in YYYY format	Année d'échantillonnage au format AAAA			
Month	Month of sampling in 1-12 format	Mois d'échantillonnage au format 1-12			
Day	Day of sampling in 1-31 format	Jour d'échantillonnage au format 1-31			
Time	Hours-minutes-seconds of sampling in HH:MM:SS format	Heures-minutes-secondes d'échantillonnage au format HH: MM: SS			
ObservationMethod	Specify observation methods for oil monitoring on board. Enter one of the value of the list	Spécifier les méthodes d'observation pour la surveillance des hydrocarbures à bord. Entrez une des valeurs de la liste	V= Expert human eye observation AH= Human eye aerial observation RS = Aerial observation with remote sensing equipment AHR= human eye observation and remote sensing equipment SAT= Satellite imagery SA = Sampling and analysis		
PrevailingWinds	Prevailing winds. Enter one value of the list.	Vents dominants. Entrez une valeur de la liste.	N = North (Nord) NE = North-East (Nord-Est) E = East (Est) SE = South-East (Sud-Est) S = South (Sud) SW = South-West (Sud-Ouest) W = West (Ouest) NW = North-West (Nord-Ouest)		
PrevailingCurrents	Prevailing currents off the beach. Enter one value of the list.	Les courants dominants au large de la plage. Entrez une valeur de la liste.	N = North (Nord) NE = North-East (Nord-Est) E = East (Est) SE = South-East (Sud-Est) S = South (Sud) SW = South-West (Sud-Ouest) W = West (Ouest) NW = North-West (Nord-Ouest)		
Visibility	Use a subjective scale from 0 to 3. Enter one value of the list	Utilisez une échelle subjective de 0 à 3	0 = Very poor - Visibility less than 1,000 metres 1 = Poor - Visibility between 1,000 metres and 2 nautical miles 2 = Moderate-Visibility between 2 and 5 nautical miles 3 = Good - Visibility more than 5 nautical miles		
Sea_state	Sea state based of Beaufort scale. Enter one value of the list		0 = no wave = calm (glassy) 1 = 0-0.10 m = calm (rippled) 2 = 0.10-0.50 m = smooth 3 = 0.50 - 1.25 m = slight 4 = 1.25 - 2.50 m = moderate 5 = 2.50 - 4.00 m = rough 6 = 4.00 - 6.00 m = very rough 7 = 6.00 - 9.00 m = high 8 = 9.00 - 14.00 m = very high 9 = > 14.00 m = phenomenal		
DeterminHazSubsName	Name of the contaminant, enter one value of the column 'Label' of the list 'List_contaminants'	Nom du contaminant, entrez une valeur de la colonne 'Label' de la liste 'List_contaminants'			
DeterminHazSubsID	ID of the contaminant, enter one value of the column 'ID_Contaminant' of the list 'List_contaminants'	ID du contaminant, entrez une valeur de la colonne 'ID_Contaminant' de la liste 'List_contaminants'			
CASNumber	CAS number of contaminant, enter one value of the column CASNumber of list 'List_contaminants'	Numéro CAS du contaminant, entrez une valeur de la colonne Numéro CAS de la liste 'List_contaminants'			
Persistence	Persistence of the hydrocarbon in the sea. Enter one value of the list	Indiquez si persistant ou non persistant	1 = Persistent 2 = Not Persistent		
QuantityDischarged	Quantity of oil discharged (tonnes)				
DurationSpill	Duration of the spill. Hour Minutes Second in HH:MM:SS format				
Volume	Volume of oil (m3/km2). Bonn Agreement Oil Appearance Code – BAOAC	Volume de pétrole (m3/km2). Code d'apparence des huiles de l'Accord de Bonn - BAOAC			
Thickness	Thickness identified (mm). Bonn Agreement Oil Appearance Code – BAOAC	Épaisseur identifiée (mm). Bonn Agreement Oil Appearance Code - BAOAC			
SlickLatitude	Latitude of slick at sea from GPS - Latitude in the WGS84 decimal degrees reference system with at least 5 digits (xx.xxxxx)	Latitude de la nappe en mer du GPS			
SlickLongitude	Longitude of slick at sea from GPS - Longitude in the WGS84 decimal degrees reference system with at least 5 digits (xx.xxxxx)	Longitude de la nappe en mer à partir du GPS			
Coverage	Coverage of slick in km2	Couverture de nappe en km2			
Remarks	Notes Please include any additional comment that you find important and of relevance	Veuillez inclure tout commentaire supplémentaire que vous jugez important et pertinent.			



**DD On-shore Oil**



Field	Description (EN)	Description (FR)	List of values	Liste des valeurs	Remarks
CountryCode	Enter member country code as ISO two digits, for example "IT" for Italy.	Entrez le code ISO à deux chiffres du pays membre, par exemple "IT" pour l'Italie			
NationalStationID	Station Identification code as reference point or centroid of the impacted area	Code d'identification de la station comme point de référence ou centroïde de la zone affecté			
IncidentID	POLREP database identification number if identifiable	Numéro d'identification de la base de données POLREP si identifiable			
IMO_number	If identifiable, please specify IMO Ship Identification Number	Si identifiable, veuillez spécifier le numéro d'identification du navire de l'OMI			
Ship_name	In case of incident, specify the ship name	En cas d'incident, précisez le nom du navire			
IDSurvey	Survey code	Code d'étude			
Year	Year of sampling in YYYY format	Année d'échantillonnage au format AAAA			
Month	Month of sampling in 1-12 format	Mois d'échantillonnage au format 1-12			
Day	Day of sampling in 1-31 format	Jour d'échantillonnage au format 1-31			
Time	Hours-minutes-seconds of sampling in HH:MM:SS format	Heures-minutes-secondes d'échantillonnage au format HH:MM:SS			
SegmentD	Segment identification Code	Code d'identification de segment			
DeterminHazSubsName	Name of the contaminant, enter one value of the column 'Label' of the list 'List_contaminants'	Nom du contaminant, entrez une valeur de la colonne 'Label' de la liste 'List_contaminants'			
DeterminHazSubsID	ID of the contaminant, enter one value of the column 'ID_Contaminant' of the list 'List_contaminants'	ID du contaminant, entrez une valeur de la colonne 'ID_Contaminant' de la liste 'List_contaminants'			
CASNumber	CAS number of contaminant, enter one value of the column CASNumber of list 'List_contaminants'	Numéro CAS du contaminant, entrez une valeur de la colonne Numéro CAS de la liste 'List_contaminants'			
Municipality	First level administrative subdivision to which the station belongs to	Subdivision administrative de premier niveau à laquelle appartient la station			
CoastLength	Total length of the coast monitored (m)	Longueur totale de la côte surveillée (m)			
SegmentLength	Segment survey length (m)	Longueur de l'enquête de segment			
LatitudeStart	Latitude of the starting point of the area on the coast in the WGS84 decimal degrees reference system with at least 5 digits (xx.xxxxx).	Latitude du point de départ de la zone sur la côte dans le système de référence en degrés décimaux WGS84 avec au moins 5 chiffres (xx.xxxxx).			
LongitudeStart	Longitude of the starting point of the area on the coast in the WGS84 decimal degrees reference system with at least 5 digits (xx.xxxxx). Use negative values for coordinates west of the Greenwich Meridian (0°).	Longitude du point de départ de la zone sur la côte dans le système de référence en degrés décimaux WGS84 avec au moins 5 chiffres (xx.xxxxx). Utilisez des valeurs négatives pour les coordonnées à l'ouest du méridien de Greenwich (0°).			
LatitudeEnd	Latitude of the ending point of the area on the coast in the WGS84 decimal degrees reference system with at least 5 digits (xx.xxxxx).	Latitude du point de départ de la zone sur la côte dans le système de référence en degrés décimaux WGS84 avec au moins 5 chiffres (xx.xxxxx).			
LongitudeEnd	Longitude of the ending point of the area on the coast in the WGS84 decimal degrees reference system with at least 5 digits (xx.xxxxx). Use negative values for coordinates west of the Greenwich Meridian (0°).	Longitude du point de départ de la zone sur la côte dans le système de référence en degrés décimaux WGS84 avec au moins 5 chiffres (xx.xxxxx). Utilisez des valeurs négatives pour les coordonnées à l'ouest du méridien de Greenwich (0°).			
CoastTypology	Specify the coast typology. Enter one of the value of the list	Précisez la typologie des côtes. Entrez une des valeurs de la liste	1=Bedrock cliff 2=Bedrock slope/platform 3=Man-made solid 4=Man-made permeable 5=Salt marsh 6=Mud sediments 7=Sand sediments 8=Mixed sediments 9=Pebble-cobble-shingle 10=Boulder		
CoastExposition	Specify the coast exposition. Enter one of the value of the list	Spécifiez l'exposition de la côte. Entrez une des valeurs de la liste	1=Very Exposed 2=Exposed 3=Partially Sheltered 4=Very Sheltered		
OtherFeatures	Specify other features of the area. Enter one of the value of the list	Spécifiez les autres caractéristiques de la zone. Entrez une des valeurs de la liste	1=Estuary/River 2=Historical artefact/structure 3=Dead seagrass (Posidonia) deposits 4=Amenity area 5=Pools 6=Deep crack or crevices 7=protected areas (MPAs, Natura2000, Marine Park, etc.) 8=Areas for marine/coastal activities (port, marina, fishing harbour, industrial seawater intake including desalination, etc.)		
Nspecimen_Dead	Number of dead animals at the level of species or at higher systematic category	Nombre d'animaux impliqués par l'événement de pollution. Considérant uniquement les animaux morts			
Nspecimen_Injured	Number of injured animals of species level or at higher systematic categories	Nombre d'animaux impliqués par l'événement de pollution. Ne considérer que les animaux blessés			

SurfaceOilPosition	Specify surface oil position. Enter one of the value of the list	Spécifiez la position de l'huile de surface. Entrez une des valeurs de la liste	L=Lower beach U=Upper beach M=Middle beach S=Supra tidal		
SurfaceOilLength	Specify surface oil length in meters (m)	Précisez la longueur du pétrole en surface en mètres (m)			
SurfaceOilWidth	Specify surface oil width in meters (m)	Spécifiez la largeur de surface de l'huile en mètres (m)			
SurfaceOilDistribution	Specify surface oil distribution. Enter one of the value of the list	Précisez la répartition de l'huile en surface. Entrez une des valeurs de la liste	TR = Trace < 1% SP = Sporadic (1-10%) PA = Patchy (11-50%) BR = Broken (51-90%) CO=Continuous (91-100%)		
SurfaceOilThick	Specify surface oil thick. Enter one of the value of the list	Spécifiez l'épaisseur de l'huile de surface. Entrez une des valeurs de la liste	PO = Pooled Oil (fresh oil or mousse > 1 cm thick) CV = Cover (oil or mousse from >0.1 cm to <1 cm on any surface) CT = Coat (visible oil <0.1 cm, which can be scraped off with fingernail) ST = Stain (visible oil, which cannot be scraped off with fingernail) FL = Film (transparent or iridescent sheen or oily film)		
SurfaceOilCharacter	Specify surface oil characteristics. Enter one of the value of the list	Spécifiez les caractéristiques de l'huile de surface. Entrez une des valeurs de la liste	FR = Fresh Oil (un-weathered, liquid oil) MS = Mousse (emulsified oil occurring over broad areas) TB = Tar balls (discrete accumulations of oil <10 cm in diameter) PT = Tar Patties (discrete lumps or patches >10 cm diameter) SR = Surface Oil Residue (non-cohesive, oiled surface sediments) AP = Asphalt Pavements (cohesive, heavily oiled surface sediments)		
SubSurfaceOilPosition	Specify sub-surface (buried) oil position. Enter one of the value of the list	Spécifiez la position de l'huile sous la surface (enterrée). Entrez une des valeurs de la liste	L=Lower beach U=Upper beach M=Middle beach S=Supra tidal		
SubSurfacePitDepth	Specify sub-surface (buried) oil depth in centimeters (cm)	Spécifiez la profondeur d'huile sous la surface (enfouie) en centimètres (cm)			
SubSurfacePitOiledZone	Specify pit depth in centimeters (cm)	Spécifiez la profondeur de la fosse en centimètres (cm)			
SubSurfaceOilThickness	Specify sub-surface (buried) oil thick in centimeters (cm)	Spécifiez l'épaisseur du pétrole souterrain (enfoui) en centimètres (cm)			
SubSurfaceOilWater	specify distance of sub-surface (buried) oil from water in centimeters (cm)	spécifier la distance entre le pétrole souterrain (enfoui) et l'eau en centimètres (cm)			
SubSurfaceOilCharacter	Specify sub-surface oil characteristics. Enter one of the value of the list	Spécifiez les caractéristiques de l'huile sous la surface. Entrez une des valeurs de la liste	OF=Oil filled pores - pore spaces are completely filled with oil PF=Partial filled - the oil does not flow out of the sediments when disturbed R= Oil residue - sediments are visibly oiled with black/brown coat or cover, but little or no accumulation of oil within the pore spaces FL =Oil film - sediments are lightly oiled with an oil film or stain TR= Trace - discontinuous film or spots of oil, or an odour or tackiness		
Photo	Name of PhotoFrame for the cave discovered. Specify the name as follow SurveyID_<year>_<month>_<day>.zip	Nom du PhotoFrame de la grotte découverte. Spécifiez le nom comme suit SurveyID_<année>_<mois>_<jour>.zip			
MacrophytobenthosCoveragePercentag	Macrophytobenthos: Coverage percentage with respect to the sampling square and the surface square equal 0.1 m2. Enter a value between 0-100. In the case of a species showing a percentage coverage <1%, enter the value of 0.5.	Le pourcentage de couverture par rapport au carré d'échantillonnage et au carré de surface est égal à 0,1 m2. Entrez une valeur comprise entre 0 et 100. Dans le cas d'une espèce présentant un pourcentage de couverture <1%, entrez la valeur 0.5.			
MacrophytobenthosBiomass	Macrophytobenthos: Biomass (g/m2)				
MacrozoobenthosSpeciesAbundance	Macrozoobenthos: Number of individuals/m2	Nombre d'individus/m2			
PhytoplanktonDensity	Phytoplankton: Number of individuals/liter	Nombre d'individus/m2			
PhytoplanktonDiversityIndex	Phytoplankton: the variety of phytoplankton types determined using the Shannon-Wiener index	La variété des types de phytoplankton déterminée à l'aide de l'indice de Shannon-Wiener			
Remarks	Please include any additional comment that you find important and of relevance	Veillez inclure tout commentaire supplémentaire que vous jugez important et pertinent.			

**DD On-board HNS**





Field	Description (EN)	Description (FR)	List of values	Liste des valeurs	Remarks
CountryCode	Enter member country code as ISO two digits, for example "IT" for Italy.	Entrez le code ISO à deux chiffres du pays membre, par exemple "IT" pour l'Italie			
NationalStationID	Station Identification code as reference point or centroid of the impacted area	Code d'identification de la station comme point de référence ou centroïde de la zone affecté			
IncidentID	POLREP database identification number if	Numéro d'identification de la base de données POLREP si identifiable			
IMO_number	If identifiable, please specify IMO Ship Identification Number	Si identifiable, veuillez spécifier le numéro d'identification du navire de l'OMI			
Ship_name	In case of incident, specify the ship name	En cas d'incident, précisez le nom du navire			
IDSurvey	Survey code	Code d'étude			
Year	Year of sampling in YYYY format	Année d'échantillonnage au format AAAA			
Month	Month of sampling in 1-12 format	Mois d'échantillonnage au format 1-12			
Day	Day of sampling in 1-31 format	Jour d'échantillonnage au format 1-31			
Time	Hours-minutes-seconds of sampling in HH:MM:SS format	Heures-minutes-secondes d'échantillonnage au format HH: MM: SS			
SampleID	Sample Code if multiple replies are made with the same value as Year, Month, Day and Time	Indiquer le code de l'échantillon si plusieurs réponses sont effectuées avec la même valeur que l'année, le mois, le jour et l'heure			
ObservationMethod	Specify observation methods for oil monitoring on board. Enter one of the value of the list	Spécifier les méthodes d'observation pour la surveillance des hydrocarbures à bord. Entrez une des valeurs de la liste	V= Expert human eye observation AH= Human eye aerial observation RS = Aerial observation with remote sensing equipment AHR= human eye observation and remote sensing equipment SAT= Satellite imagery SA = Sampling and analysis		
PrevailingWinds	Prevailing winds. Enter one value of the list.	Vents dominants. Entrez une valeur de la liste.	N = North (Nord) NE = North-East (Nord-Est) E = East (Est) SE = South-East (Sud-Est) S = South (Sud) SW = South-West (Sud-Ouest) W = West (Ouest) NW = North-West (Nord-Ouest)		
PrevailingCurrents	Prevailing currents off the beach. Enter one value of the list.	Les courants dominants au large de la plage. Entrez une valeur de la liste.	N = North (Nord) NE = North-East (Nord-Est) E = East (Est) SE = South-East (Sud-Est) S = South (Sud) SW = South-West (Sud-Ouest) W = West (Ouest) NW = North-West (Nord-Ouest)		
Visibility	Use a subjective scale from 0 to 3. Enter one value of the list	Utilisez une échelle subjective de 0 à 3	0 = Very poor - Visibility less than 1,000 metres 1 = Poor - Visibility between 1,000 metres and 2 nautical miles 2 = Moderate-Visibility between 2 and 5 nautical miles 3 = Good - Visibility more than 5 nautical miles		
Sea_state	Sea state based of Beaufort scale. Enter one value of the list		0 = no wave calm (glassy) 1 = 0-0.10 m calm (rippled) 2 = 0.10-0.50 m smooth 3 = 0.50 - 1.25 m slight 4 = 1.25 - 2.50 m moderate 5 = 2.50 - 4.00 m rough 6 = 4.00 - 6.00 m very rough 7 = 6.00 - 9.00 m high 8 = 9.00 - 14.00 m very high 9 = >14.00 m phenomenal		
HazardClassification	Specify classification hazard in order to define toxicity and substance properties. Enter one value of the list	Spécifiez le danger de classification afin de définir la toxicité et les propriétés de la substance. Entrez une valeur de la liste	Class 1 = Explosives and their hazard signs Class 2 = Gases and their hazard signs Class 3 = Flammable liquids and their hazard signs Class 4 = Flammable solids and their hazard signs Class 5 = Oxidizing substances and organic peroxides, and their hazard signs Class 6 = Toxic and infectious substances and their hazard signs Class 7 = Radioactive material Class 8 = Corrosive substances Class 9 = Miscellaneous and dangerous substances		

DeterminHazSubsName	Name of the contaminant, enter one value of the column 'Label' of the list 'List_contaminants'	Nom du contaminant, entrez une valeur de la colonne 'Label' de la liste 'List_contaminants'			
DeterminHazSubsID	ID of the contaminant, enter one value of the column 'ID_Contaminant' of the list 'List_contaminants'	ID du contaminant, entrez une valeur de la colonne 'ID_Contaminant' de la liste 'List_contaminants'			
CASNumber	CAS number of contaminant, enter one value of the column CASNumber of list 'List_contaminants'	Numéro CAS du contaminant, entrez une valeur de la colonne Numéro CAS de la liste 'List_contaminants'			
CategorizationSubs	Categorise the contaminant according to MARPOL Annex II. Enter one value of the list		X = Category X for noxious Liquid Substances which, if discharged, are deemed to present a major hazard to either marine resources or human health; Y = Category Y for noxious Liquid Substances which, if discharged, are deemed to present a hazard to either marine resources or human health or cause harm to amenities or other legitimate uses of the sea; Z: Category Z for noxious Liquid Substances which, if discharged, are deemed to present a minor hazard to either marine resources or human health; Other = Other substances which have been evaluated and found to fall outside Category X, Y or Z.		
HNS_Transport	Specify transport typology	Spécifier la typologie de transport	P = Packaged B = Bulk		
HNS_Category	Specify the category of the substance spilled. Enter one value of the list	Précisez la catégorie de la substance déversée. Entrez une valeur de la liste	1 = Gas 2 = Floating liquids 3 = Floating solids 4 = Sinking liquids 5 = Sinking solids		
HNS_Behaviour	Specify the behaviour of the substance splitted in order to define the way in which it is altered during the first few hours after coming into contact with water. enter one value of the list	Préciser le comportement de la substance civée afin de définir la manière dont elle est altérée durant les premières heures après son contact avec l'eau. entrer une valeur de la liste	G = Gas GD = Gas which dissolves E = Evaporates ED = Evaporates and dissolves FE = Floats and evaporates FED = Floats, evaporates and dissolves F = Floats FD = Float and dissolves DE = Dissolves and evaporates D = Dissolves SD = Sinks and dissolves S = Sinks		
QuantityDischarged	Quantity of HNS discharged (tonnes)				
Coverage	Coverage of slick in km2	Couverture de nappe en km2			
OriginSlick	If visible ship name and IMO number, offshore installations identification number	si visible nom du navire et numéro OMI, numéro d'identification des installations offshore			
Remarks	Please include any additional comment that you find important and of relevance	Veillez inclure tout commentaire supplémentaire que vous jugez important et pertinent.			

**DD Impact**



Field	Description (EN)	Description (FR)	List of values	Liste des valeurs	Remarks
NationalStationID	Station Identification code as reference point or centroid of the impacted area	Code d'identification de la station comme point de référence ou centroïde de la zone affecté			
IDSurvey	Survey code	Code d'étude			
Matrix	Sample matrix, enter one value of the list	Exemple de matrice, entrez une valeur de la liste	W = Water S = Sediments B = Biota		
DepthLevel	Depth level. Enter one value of the list.	Niveau de profondeur. Entrez une valeur de la liste	S = Surface D = Depth O = Other		
DepthOther	Specify the depth in meters if the 'DepthLevel' field has been filled in with 'O'	Spécifiez la profondeur en mètres si le champ 'DepthLevel' a été rempli avec 'O'			
DeterminHazSubsName	Name of the contaminant, enter one value of the column 'Label' of the list 'List_contaminants'	Nom du contaminant, entrez une valeur de la colonne 'Label' de la liste 'List_contaminants'			
DeterminHazSubsID	ID of the contaminant, enter one value of the column 'ID_Contaminant' of the list 'List_contaminants'	ID du contaminant, entrez une valeur de la colonne 'ID_Contaminant' de la liste 'List_contaminants'			
CASNumber	CAS number of contaminant, enter one value of the column CASNumber of list 'List_contaminants'	Numéro CAS du contaminant, entrez une valeur de la colonne Numéro CAS de la liste 'List_contaminants'			
HazSubs_unit	Unit of measurement for the contaminant, enter one value of the list	Unité de mesure du contaminant, entrez une valeur de la liste	µg/l = water matrix mg/kg = sediments and biota matrices		
HazSubs_WD	For sediment or biota specify dry or wet weight, enter one value of the list	Pour les sédiments ou le biote, indiquez le poids sec ou humide, entrez une valeur de la liste.	WW = Wet weight DW = Dry weight	WW = poids humide DW = Poids sec	
LOD_LOQ_Flag	Enter the value '<' in case the concentration value is less than the quantification limit or the value 'I' in case the concentration value is less than the detection limit. In the other cases, leave the field empty.	Entrez la valeur "<" si la valeur de la concentration est inférieure à la limite de quantification ou la valeur "I" si la valeur de la concentration est inférieure à la limite de détection. Dans les autres cas, laissez le champ vide.	<= Concentration value below the quantification limit I= Concentration value below detection limit	<= Valeur de concentration inférieure à la limite de quantification I= Valeur de concentration inférieure à la limite de détection	
Concentration	Concentration measure	Mesure de concentration			Not mandatory
FileSidescansonar	Filename containing the morphology of the survey area. The file must be returned as a georeferenced tiff mosaic (WGS84) and compressed in .zip format. The filename must conform to the following composition rule: "ModuleC119_Seabed_<Region>_<AreaName>_<gg_mm_aaaa>.zip", eg. ModuleC119_Seabed_Liguria_Portofino_12_05_2016.zip. In the case Region and / or AreaName contain spaces, replace these spaces with "_"	Nom du fichier contenant la morphologie de la zone d'étude. Le fichier doit être renvoyé sous la forme d'une mosaïque tiff géoréférencée (WGS84) et compressé au format .zip. Le nom du fichier doit être conforme à la règle de composition suivante: "ModuleC119_Seabed_<Region>_<AreaName>_<gg_mm_aaaa>.zip", par exemple: ModuleC119_Seabed_Liguria_Portofino_12_05_2016.zip. Si les champs <Région> et / ou <AreaName> contiennent des espaces, remplacez ces espaces par "_"			Not mandatory
Seabed	Underwater visual surveys to investigate macroscopic seabed conditions, as the presence and distribution of oil on the seabed, the eventual presence of accumulation points, the eventual coverage by oil of important seabed habitats like seagrasses, corals, etc. The file must be returned as a georeferenced tiff mosaic (WGS84) and compressed in .zip format. The filename must conform to the following composition rule: "ModuleC119_Seabed_<Region>_<AreaName>_<gg_mm_aaaa>.zip", eg. ModuleC119_Seabed_Liguria_Portofino_12_05_2016.zip. In the case Region and / or AreaName contain spaces, replace these spaces with "_"	Relevés visuels sous-marins pour étudier les conditions macroscopiques du fond marin, telles que la présence et la distribution de pétrole sur le fond marin, la présence éventuelle de points d'accumulation, la couverture éventuelle par le pétrole d'importants habitats du fond marin comme les herbiers marins, les coraux, etc. Le fichier doit être retourné sous forme de mosaïque tiff géoréférencée (WGS84) et compressé au format .zip. Le nom du fichier doit respecter la règle de composition suivante : "ModuleC119_Seabed_<Region>_<AreaName>_<dd_mm_yyyy>.zip", ex. ModuleC119_Seabed_Liguria_Portofino_12_05_2016.zip. Dans le cas où Region et/ou AreaName contiennent des espaces, remplacez ces espaces par "_"			
SedimentToxicityBioassay	Sediment toxicity bioassay. Enter one value of the list		1 = Amphipod 2 = Poluchaete		Not mandatory
SedimentToxicity	Amphipod or Poluchaete whole sediment bioassay result (e.g. Corophium volutator 10d LC50; Arenicola marina 10d EC/LC50)				Not mandatory
WaterToxicityTest	Water toxicity test. Enter one value of the list		1 = Copepode acute toxicity 2 = Oyster embryo development 3 = Algal growth inhibition test		Not mandatory
WaterToxicity	Enter the result of the water toxicity test, referring to the one inserted in the 'WaterToxicityTest'				Not mandatory
Remarks	Please include any additional comment that you find important and of relevance	Veillez inclure tout commentaire supplémentaire que vous jugez important et pertinent.			



**Annexe 3**

**Version finale de l'Indicateur Commun 19 du Programme de surveillance et d'évaluation  
intégrées de la mer et des côtes méditerranéennes (IMAP CI 19)**

**(Vide)**

